

LA FAMILLE
DAZEMARD DE LUSIGNAN

PAR

PIERRE - GEORGES ROY



LEVIS

—

1931

LA FAMILLE
DAZEMARD DE LUSIGNAN

PAR

PIERRE-GEORGES ROY



LEVIS

—

1931

LA FAMILLE DAZEMARD DE LUSIGNAN

Paul-Louis Dazemard de Lusignan

Paul-Louis Dazemard de Lusignan était né à Saint-Barthélemy de La Rochelle, en 1657, du mariage de messire Pierre-Alexandre Dazemard de Lusignan et de Anne Ti-baut. D'après un mémoire adressé au duc de Praslin, ministre de la marine et des colonies, vers 1765, M. de Lusignan père était capitaine des vaisseaux du Roi et deux de ses fils moururent lieutenants de vaisseau au département de Rochefort " dont un fut traité en 1707 (sic) avec la plus grande distinction pour action particulière. "

Le 17 mars 1687, le roi choisissait les capitaines suivants pour servir dans les troupes du Canada qui venaient d'être réorganisées et augmentées: MM. Du Plessis, Monic, de Saint-Ours, du Creuzel, Subercase, chevalier de Saint-Jean, chevalier de Merville, de Préaux Grays, Brouillan, Langloiserie, Bouillet de la Chassaigne, Leverrier, de Mines, Vergons, Lusignan.

Dans quel régiment M. de Lusignan avait-il servi avant d'être choisi pour passer dans la Nouvelle-France? Il nous est impossible de répondre à cette question, mais Laffilard (I, 122) dit qu'il fut fait garde-marine à Rochefort le 4 novembre 1683, et capitaine au Canada le 17 mars 1685. M. de Lusignan serait donc venu dans la Nouvelle-France une première fois avant 1687.

Quoiqu'il en soit, M. de Lusignan s'embarqua pour le Canada dans un des vaisseaux qui mirent à la voile pour la colonie au printemps de 1687. Bon nombre de recrues passèrent au Canada en même temps que lui.

Nous n'avons pas de renseignements sur M. de Lusignan pour les années 1688 et 1689. Les Iroquois, pendant ces deux années, tinrent les Français en alerte à peu près tout le temps. M. de Lusignan, on peut le présumer, fit partie des détachements qui leur donnèrent la chasse.

D'après M. Ernest Myrand, M. de Lusignan prit part à la défense de Québec en 1690. Où M. Myrand a-t-il puisé ce renseignement? Aucune des nombreuses relations du siège

de 1690 ne mentionne le capitaine de Lusignan. Nous croyons que M. Myrand a présumé.

Charlevoix, dans son *Histoire de la Nouvelle-France*, dit :

“ Environ le 8 juillet 1692, le sieur de Lusignan, capitaine réformé, tomba dans une embuscade en passant par les îles de Richelieu, et fut tué à la première décharge ” (1).

M. de la Potherie, qui vivait dans la Nouvelle-France lors de la mort de M. de Lusignan, est plus explicite que le Père de Charlevoix.

Après avoir raconté la défaite subie par les Iroquois dans l'été de 1692 aux mains du chevalier de Vaudreuil, à quelques lieues de Montréal, il parle de la mort de M. de Lusignan dans les termes suivants :

“ Peu de jours après cette expédition, Lusignan, capitaine réformé, eut ordre de conduire des bateaux aux Trois-Rivières; il fut attaqué à son retour dans les îles du lac Saint-Pierre par un parti d'Iroquois, et fut tué de la première décharge. La Monellerie (La Mollerie) lieutenant, soutint un feu continuel avec beaucoup d'intrépidité, ses soldats qui voyaient quatre de leurs camarades de tués perdirent la tramontane, et après deux heures de combat trouvèrent plus à propos de faire une retraite que de forcer les ennemis dans leur embuscade ” (2).

M. de Lusignan avait épousé, à Champlain, le 5 février 1689, Jeanne Babie (Baby), fille de Jacques Babie et de Jeanne Dandonneau (3).

Madame de Lusignan se remaria, à Champlain, le 13 février 1700, à Claude Pauperet, riche marchand, de Québec.

Elle décéda à Québec, trois ans plus tard, le 4 janvier 1703, laissant un fils de son premier mariage, Paul-Louis de Lusignan.

Paul-Louis Dazemard de Lusignan

Né à Champlain le 19 novembre 1691.

Il n'avait pas encore huit mois lorsque son père fut tué

(1) *Histoire de la Nouvelle-France*, tome deux, p. 115.

(2) *Histoire de l'Amérique septentrionale*, vol. 111, p. 161.

(3) Contrat de mariage devant Louis Demeromont, notaire de la seigneurie de Champlain, le 3 février 1689. Copie aux Archives de la province de Québec.

par les Iroquois. Des amis de sa famille s'intéressèrent au sort de l'orphelin et, dès 1705, le firent entrer comme cadet dans les troupes du détachement de la marine.

En 1724, le jeune de Lusignan devenait enseigne. Onze ans plus tard, en 1735, il était promu lieutenant.

Le 6 avril 1733, MM. de Beauharnois et Hocquart, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, concédaient à M. de Lusignan deux lieues de terre de front sur trois lieues de profondeur, dans la baie de Missisquoi au lac Champlain, les dites deux lieues à prendre depuis la seigneurie concédée au sieur Daine jusqu'à un quart de lieue au-dessus de l'embouchure de la rivière du Rocher. Cette concession était faite à titre de fief et seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice (1).

Cette concession fut ratifiée par le Roi le 8 février 1735 (2).

M. de Lusignan ne s'étant jamais occupé de peupler sa seigneurie, elle lui fut enlevée par ordonnance de MM. de Beauharnois et Hocquart, le 10 mai 1741 (3).

Le 21 octobre 1734, l'intendant Hocquart, écrivant au ministre en faveur de M. des Bergères de Rigauville, commandant de Niagara, en profitait pour faire l'éloge de M. de Lusignan qui servait sous les ordres de cet officier en qualité d'aide-major.

“ M. de Lusignan, disait-il, enseigne en pied, qui fait les fonctions d'aide-major dans la place, est encore un de ceux en faveur de qui j'avais eu l'honneur de vous écrire. Cet officier a moins de service que le sieur de Rigauville, parce qu'il est un peu plus jeune, mais il a toutes les qualités qui conviennent à un officier. De plus, il est aisé et fait encore par là honneur au service. On lui reproche de faire faire un commerce en détail pour son compte, mais c'est par le moyen d'un tiers et il est permis en ce pays-ci aux gentilshommes de faire le commerce même en détail suivant l'arrêt du Conseil d'État du 10 mars 1685, et lettres patentes sur icelui adressées au Conseil Supérieur, registrées le 30 août suivant. Il ne paraît pas que le sieur de Lusignan s'en mêle; il serait fâcheux pour lui que cette raison préjudiciât à son avancement que je vous supplie, Monseigneur, de lui procurer par une ex-

(1) Archives de la province de Québec.

(2) Archives de la province de Québec.

(3) Archives de la province de Québec.

pectative de lieutenant. Cet officier est rempli d'ailleurs de bonne volonté, de sentiments d'honneur, et fort zélé pour le service " (1).

C'est l'année suivante (1735) que M. de Lusignan fut chargé du commandement du poste de la Rivière Saint-Joseph. Il y resta trois ans et rendit de bons services à la colonie en réussissant à conclure un traité de paix avec les Sakis et les Renards qui avaient été jusque-là les ennemis des Français.

En 1738, M. de Lusignan passait au commandement du poste de la Baie qui était un des plus importants de la colonie.

Le 1er avril 1744, M. de Lusignan avait reçu le commandement d'une compagnie des troupes du détachement de la marine.

En 1749, M. de Lusignan obtenait le commandement du poste de Saint-Frédéric.

Le fort Saint-Frédéric était le poste le plus exposé de toute la Nouvelle-France puisqu'il était situé sur la frontière. Le gouverneur de la Jonquière qui avait une haute opinion des capacités militaires de M. de Lusignan, suggéra au ministre du roi de confier à cet officier le commandement sédentaire du poste ou fort Saint-Frédéric. Le 16 septembre 1750, il écrivait au ministre :

" Le fort Saint-Frédéric étant la principale clef de cette colonie à la Nouvelle-Angleterre, le commandement ne doit en être confié qu'à un officier dont l'expérience, la capacité, le zèle et la valeur soient connus et le S. de Lusignan, capitaine, aiant toutes ces bonnes qualités, je crus devoir vous le proposer pour commandant sédentaire dans le dit poste, d'autant mieux que dans l'espace du temps qu'il y a commandé il a pris toutes les connaissances nécessaires. Je luy ay fait part des dispositions de Sa Majesté à son égard, il y est très sensible et se disposera à aller dans le dit poste dès le printems prochain; il ne négligera rien pour répondre à la bonne idée que je vous ay donné de luy et même l'augmenter.

" Je ne doute pas qu'il s'acquitte au mieux de ce commandement, il est très capable de bien discipliner sa garnison qui sera plus forte que par le passé. Il est, d'ailleurs, très propre pour les établissements du lac Champlain. J'auray

(1) Archives de la province de Québec.

l'honneur de vous rendre compte de sa conduite et du progrès qu'il aurait fait dans le dit poste."

M. de Lusignan, qui avait passé l'hiver de 1750-1751 à Québec, repartit pour le fort Saint-Frédéric au printemps de 1751. Il devait y commander avec honneur encore pendant près de neuf ans.

Le 15 mai 1752, M. de Lusignan était fait chevalier de Saint-Louis. La récompense était bien méritée. Il servait à la satisfaction de ses chefs depuis quarante-sept ans.

C'est pendant que M. de Lusignan commandait au fort Saint-Frédéric que le savant suédois Peter Kalm visita la Nouvelle-France.

Kalm avait d'abord visité la Nouvelle-Angleterre et le fort Saint-Frédéric fut le premier poste de la Nouvelle-France qui eut l'honneur de recevoir le savant.

Kalm écrit à la date du 2 juillet 1749:

" De bonne heure ce matin, par un beau clair de lune, et un temps calme, nous nous remîmes en route avec hâte et en nageant vigoureusement, de peur qu'un vent défavorable ne vint à s'élever; et nous arrivâmes heureusement vers huit heures de l'avant-midi au Fort Saint-Frédéric, que les Anglais appellent Crown Point.

" M. Lusignan, le gouverneur, nous reçut très poliment. C'est un homme de cinquante ans environ, bien versé dans la littérature, et qui, grâce à de nombreux voyages qu'il a faits dans ce pays, a acquis beaucoup de notions exactes sur nombre de sujets utiles et intéressants. "

Kalm resta au fort Saint-Frédéric jusqu'au 19 juillet 1749. Le jour de son départ, il notait:

" Nous avons fait nos préparatifs de départ aujourd'hui, ayant déjà attendu ici quelques jours l'arrivée du yacht qui navigue tout l'été entre les forts Saint-Jean et Saint-Frédéric. Notre séjour en cet endroit a été marqué par beaucoup d'attentions que nous avons reçues, surtout de la part du gouverneur du fort, M. Lusignan, homme de science autant que d'exquise politesse, à qui nous sommes très obligés; il nous a traités avec les mêmes égards que si nous eussions été ses propres parents. J'ai eu l'honneur de m'asseoir à sa table pendant mon séjour ici, et il a permis à mon domestique de manger avec les siens. Nous avons nos chambres privées, etc., et, à notre départ, l'aimable gouverneur nous

fournit d'amples provisions pour notre voyage jusqu'au fort Saint-Jean. Enfin, il nous combla de plus de prévenances que nous n'aurions pu en attendre d'un compatriote, et les officiers se montrèrent aussi tout-à-fait obligeants ” (1).

Le chevalier de Lévis estimait beaucoup M. de Lusignan. Il lui rend d'excellents témoignages dans ses lettres. Le 2 août 1756, il écrit au gouverneur de Vaudreuil :

“ Je ne puis que me louer de l'exactitude de M. de Lusignan ; c'est un très bon officier à tous égards. M. de Montcalm vous en rendra un aussi bon compte que moi. Je vous serais bien obligé de lui écrire ” (2)

De 1756 à 1760, M. de Lusignan fut tout le temps aux endroits où il y avait des dangers à courir. Il commanda à Saint-Frédéric, à Carillon, au camp de l'île aux Noix, à Saint-Jean et enfin à Chambly. Ces quatre années de courses continuelles l'avaient épuisé. Il avait l'intention de passer en France afin de continuer à servir dans l'armée, mais sa santé était si délabrée qu'il obtint de rester à Québec afin de se rétablir. Il décéda à Québec le 2 septembre 1764, à l'âge de 73 ans.

M. de Lusignan avait épousé, à Montréal, le 18 janvier 1722, Madeleine-Marguerite Bouat, fille de François-Marie Bouat, lieutenant-général de la juridiction de Montréal, et de Madeleine Dumont (3).

Après la mort de son mari, madame de Lusignan passa en France afin d'obtenir une pension du roi. En 1765 ou 1766, elle adressait la supplique suivante au duc de Praslin, ministre de la marine :

“ Magdeleine Bouat, veuve du Sr de Lusignan, Cher. de St Louis, Ier factionnaire des troupes détachées de la marine, servant cy devant en Canada, a l'honneur de vous représenter très humblement que lors du retour des troupes en cette colonie, en 1760, la santé du Sr de Lusignan ne lui permettant pas de s'embarquer, le général luy ordonna d'y rester jusques à son parfait rétablissement ; la cession du Canada décidée, prest à rejoindre son corps en France, il mourut en trois jours d'une maladie accidentelle.

(1) *Mémoires de la Société Historique de Montréal*, 7e livraison, pp. 3 et 30.

(2) *Lettres du chevalier de Lévis*.

(3) Contrat de mariage devant Pierre Raimbault, notaire, à Montréal, le 18 janvier 1722. Copie aux Archives de la province de Québec.

“ La suppliante sans ressource au Canada, ses fonds étant dénaturés, est passée en France infirme et âgée de 68 ans. Elle se trouve par la forme et la liquidation des papiers de cette colonie réduite à un avoir insuffisant pour vivre dans la province même la moins contente dans cette position affligeante. Elle a recours à vous, Monseigneur, et vous demande avec instance de daigner luy procurer une pension proportionnée à l'ancienneté et à la distinction des services de feu son mary dont elle joint un précis à son mémoire, celles accordées depuis la prise du Canada à mesdames Daillebout, la Rochevernay et autres veuves également d'officiers qui y ont été employés, luy donnent l'espoir de n'estre pas traitée moins favorablement; sy 53 ans de service d'un militaire donnent à sa veuve un titre suffisant pour prétendre aux bienfaits du Roy, c'est d'après celuy-là, Monseigneur que la suppliante réclame pour les obtenir l'honneur de votre protection. ”

Nous ignorons si le ministre se rendit à la demande de madame de Lusignan. Elle mourut en France quelques années plus tard.

Du mariage de Lusignan-Bouat étaient nés :

-I-

Louis-Dazemard de Lusignan

Né à Montréal le 6 juin 1723.

Décédé au même endroit le 24 janvier 1724.

-II-

Louis-Antoine Dazemard de Lusignan

Le continuateur de la lignée.

-III-

Louis Dazemard de Lusignan

Né à Québec le 10 septembre 1728.

Décédé à Sainte-Foy le 11 octobre 1728.

-IV-

Madelcine-Angélique Dazemard de Lusignan

Née à Québec le 20 octobre 1729.

Décédée au même endroit le 3 novembre 1729.

-V-

Charlotte-Madeleine Dazemard de Lusignan

Née à Québec le 28 janvier 1733.
Probablement décédée en bas âge.

-VI-

Gilles-Victor Dazemard de Lusignan

Né à Québec le 15 juin 1734.
Probablement décédé en bas âge.

-VII-

Marie-Madeleine Dazemard de Lusignan

Née à Québec le 23 novembre 1735.
Probablement décédée en bas âge.

-VIII-

Madeleine-Geneviève-Charlotte Dazemard de Lusignan

Née à Québec le 20 août 1739.
Décédée à Saint-Laurent de l'île d'Orléans le 28 août
1739.

-IX-

Madeleine-Françoise Dazemard de Lusignan

Née à Québec le 28 avril 1743.
Probablement décédée en bas âge.

-X-

Marie-Anne Dazemard de Lusignan

Née à.....le.....

Mariée à Québec, le 18 juin 1764, à François Desauniers
des Ruisseaux Belcour, natif de Batiscan, fils de feu Jean-
Baptiste Desauniers des Ruisseaux Belcour et de Charlotte
de Broyeux.

Louis-Antoine Dazemard de Lusignan

Né à Québec le 21 septembre 1726.
Comme son grand-père et son père, il se destina à la

carrière militaire dans les troupes du détachement de la marine.

Il servit d'abord comme cadet.

Il reçut son baptême de feu à l'affaire des Mines (1747). Il y fut même assez sérieusement blessé.

Le roi, informé de son zèle et de sa belle conduite, lui accorda, en février 1748, une enseigne en second et une pension de 150 livres, "en considération de la valeur dont il avait fait preuve à l'affaire des Mines et des blessures qu'il y avait reçues".

Le jeune officier étant resté estropié de sa blessure, sa carrière pouvait être sérieusement compromise. Une pension de 150 livres était manifestement insuffisante. MM. de la Galissonnière et Bigot, gouverneur et intendant, essayèrent de la faire augmenter.

Le ministre se contenta d'écrire en marge de la lettre de MM. de la Galissonnière et Bigot :

"Rien à ajouter; s'il ne se rétablit pas assez bien pour continuer le service on lui donnera sa retraite d'enseigne."

M. de Lusignan montrant beaucoup de disposition pour l'artillerie fut envoyé en 1752 à l'école de la Fère, afin de se perfectionner dans cette arme.

A son retour dans la Nouvelle-France, M. de Lusignan fut fait sous-lieutenant dans la compagnie des canonniers bombardiers.

Le 15 mars 1757, une ordonnance du Roi formait deux compagnies de canonniers bombardiers de cinquante hommes chacune, au lieu d'une seule de soixante-dix hommes. La place de capitaine de la première compagnie de canonniers bombardiers fut accordée au sieur Jacau de Fiedmont et celle de lieutenant de la seconde compagnie fut donnée à M. de Lusignan. Les six autres places devaient être remplies par des sujets pris dans le corps de la Royale Artillerie, c'est-à-dire que sur huit grades les Canadiens en obtenaient deux.

Dans sa nomenclature des *profiteurs*, M. de Montcalm mentionne le nom de M. de Lusignan.

"Le sieur de Lusignan, lieutenant d'artillerie, mais beau-frère de Mme Péan, a l'entreprise du bois du Roi. Perdu par le prix exorbitant et le peu d'ordre, il dit : Fourni tant sans rapporter de reçu, au moyen de quoi on supposera que M. le marquis de Montcalm et autres en ont brûlé inconsidérément;

mais, par ce désordre, on chauffe aux dépens du Roi les protégés, et on remplace les lacunes occasionnées par le jeu à M. de Lusignan”.

M. de Lusignan fit partie du conseil de guerre du 15 septembre 1759 qui, sous la présidence de M. de Ramezay, décida de rendre Québec aux Anglais. Le procès-verbal de ce conseil de guerre donne ainsi son opinion :

“L’investissement de la place fait, les batteries de l’ennemi au moment de jouer, sans espoir de secours, l’armée qui nous couvrait s’étant repliée, comme nous en pouvons juger par le mémoire instructif de M. le mq. de Vaudreuil à M. de Ramezay, menacé de famine sous deux jours, j’opine qu’il est temps de composer avec l’ennemi pour pouvoir obtenir des conditions honorables qu’il nous refuserait s’il était instruit du manque de vivres où nous nous trouvons.”

Il signe d’une très belle écriture “Lusignan fils”.

Il faut croire que, pendant le siège de Québec, M. de Lusignan s’était vaillamment conduit puisque, le 8 février 1760, il était créé chevalier de Saint-Louis.

La même année, il recevait le grade de lieutenant de vaisseau.

En 1770, il était promu capitaine d’artillerie, puis, en 1772, capitaine de vaisseau.

Nommé gouverneur ou commandant de Demerara (Guyane), M. Dazemard de Lusignan décéda en cet endroit le 9 juillet 1782. Il venait d’être créé brigadier ès-armées navales.

M. de Lusignan avait épousé, à Québec, le 23 septembre 1754, Louise-Gillette Renaud d’Avène des Méloizes, fille de Nicolas-Marie Renaud d’Avène des Méloizes et de Angélique Chartier de Lotbinière (1).

Madame de Lusignan décéda le 6 avril 1799.

Du mariage Lusignan-Méloizes naquirent cinq enfants :

-I-

Louis-Antoine Dazemard de Lusignan

Né à Québec le 13 octobre 1755.

Décédé en bas âge.

(1) Contrat de mariage devant Saillant, notaire à Québec, le 22 septembre 1754. Copie aux Archives de la province de Québec.

-II-

Marie-Gillette Dazemard de Lusignan

Née à Québec le 28 octobre 1757.

Décédée non mariée à Blois le 27 février 1822.

-III-

Angélique-Françoise Dazemard de Lusignan

Née à..... le.....1759.

Mariée à René-Benjamin Couhé de Lusignan (1).

Mme Couhé de Lusignan, née Angélique-Françoise Dazemard de Lusignan, décéda en 1832.

Beauchet-Lilleau, dans son *Dictionnaire des familles du Poitou* (II, 658) nous donne les renseignements suivants sur M. Couhé de Lusignan :

“ René-Benjamin Couhé de Lusignan, chevalier de Saint-Louis, officier supérieur d'infanterie, fils puiné d'Honoré, seigneur de Touvent, et de Catherine-Françoise Portal, naquit à St-Phèle de Maillé, le 20 juillet 1728, et mourut à Blois le 17 mai 1807. Entré comme volontaire au régiment de Picardie en 1745, il y devint capitaine en 1755 et fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1763, ayant fait toutes les guerres de cette période. En 1769, il fut major de la ville de Brest, et commandant de la ville et du château de 1776 à 1792. Dans ses états militaires, il est dit “ excellent sujet, ayant des lumières et du talent, propre à tout. ” Marié 1°, en 1771, à Madeleine de Messemé, fille d'Alexandre-Louis, marquis de Messemé, et de Madeleine de Mondien; 2°, à Françoise-Angélique de Lusignan-Dazmat (sic), fille d'Antoine-Louis, marquis (sic) de Lusignan, seigneur de Dazmat (Canada), brigadier des armées navales, gouverneur des Guyanes, et de Louis-Gillette Renaud d'Avesnes des Méloises. ”

Du mariage de René-Benjamin Couhé et de Angélique-Françoise de Lusignan était né un fils, René-Louis-Pierre, qui fut mousquetaire de la garde du Roi en 1814, puis entra dans les Chasseurs du Var en 1816. Il se distingua pendant la guerre d'Espagne en 1823. Il fut chevalier de la Légion

(1) Le 3 avril 1792, le futur vicomte de Léry écrivait à sa mère : “Mme de Lusignan vient de marier sa fille Lilique avec un gentilhomme du même nom”.

d'Honneur et reçut l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne. Il décéda à Paris le 20 mai 1879 sans s'être marié.

- IV -

Emilie-Louise-Marie-Françoise Dazcmard de Lusignan

Née en France, probablement en 1769.

Mariée à Pierre-Alexandre de Chaumont, qui fut capitaine d'infanterie et chevalier de Saint-Louis.

- V -

Louis-Marie-François Dazcmard de Lusignan

Né en France en 1771.

Il entra dans la marine et devint capitaine de frégate. Il décéda célibataire (1).

Appendice

*Acte de mariage de Paul-Louis Dazcmard de Lusignan et de
et de Jeanne Babie (Champlain, 5 février 1689)*

Le cinquième de février de l'année mil six cent quatre vingt neuf, après la publication de trois bans entre monsieur Paul-Louis de Lusignan écr commandant d'une compagnie de la marine, fils de messire Pierre Alexandre de Lusignan, équier, et de Anne Tiebaut Lefebvre ses père et mère de la paroisse St Bartelemy de la Rochelle, d'une part et Jeanne Babie, fille de feu Jacques Babie et Jeanne Dandonneau, ses père et mère, de la paroisse de Champlain, évêché de Québec, d'autre part, ne s'étant trouvé aucun empêchement légitime, je soussigné prêtre curé de Champlain, ai reçu leur mutuel consentement par parole de présent et leur ai donné la bénédiction nuptiale dans la forme de notre mère la Ste Eglise en présence de François Lefebvre équier, sr du Plessis, de Raymond Blaise, écuyer, sr de Bergères, Christophe Dufros écuyer, sr de la Jemmerais, et de Léon., écuyer, et de

(1) Nous devons tous nos renseignements sur les enfants issus du mariage Lusignan-Méloizes à M. Aegidius Fauteux. Il nous a pareillement fourni plusieurs autres précisions. Nous avons encore plusieurs familles Lusignan dans la province de Québec. Elles descendent de Jean Miel dit Lusignan, soldat de la compagnie de Lavaltrie, originaire de Pranzacs, évêché de Poitiers. Il avait épousé, à Boucherville, le 27 avril 1699, Thérèse Latouche.

Lacroix tous les témoins ont signé de ce interpellé suivant l'ordonnance.

François Duplessis
De la Gemmerais

Jeanne Babie
des Bergères

*Acte de mariage de Claude Pauperet et de Jeanne Babie, veuve de Paul-Louis Dazemard de Lusignan
(Champlain, 3 février 1700)*

Ce jourd'hui troisième du mois de février de l'année mil sept cent, je prêtre curé de Notre Dame de Champlain soussigné, vu la dispense de trois bans de mariage entre Michel Claude Pauperet marchand bourgeois de Québec et Marie Jeanne de Lusignan veuve de Paul Louis de Lusignan capitaine d'une compagnie dans le détachement de la marine donné par Monseigneur l'évêque de Québec comme il appert par la lettre ci-jointe, certifiée avoir pris leur mutuel consentement de mariage selon les règles de notre mère la sainte église en présence de Jean Léger de Lagrange, marchand de Québec, Jacques Philippeau, Jacques Brisler, et autres parents et amis lesquels ont signé ces jour et an que dessus suivant l'ordonnance.

Pauperet
Léger de Lagrange
J. Brisler

Jeanne Babie
J. Phelippeau
L. Godfroi, Ptre, curé

Acte de sépulture de Mme de Lusignan, remariée à M. Pauperet (Québec, 4 janvier 1703)

Le quatrième jour du mois de janvier de l'an 1703, a été inhumée, dans cette église paroissiale Jeanne Babie f. du Sr Pauperet bourgeois marchand, âgée de trente trois ans après avoir reçu les sacrements de pénitence viatique et extrême onction en présence de Jean du Breuil, Jacques Michelon et autres témoins.

François Dupré

*Acte de mariage de Paul-Louis Dazemard de Lusignan et de Madcleine-Marguerite Bouat (Montréal,
18 janvier 1722)*

Le 18e janvier 1722 après la bublication (sic) d'un ban je soussigné prêtre Curé de Ville marie et grand Vicaire de

monseigneur L'Évesque de Québec ayant accordé la dispence des deux autres bancs après avoir pris le mutuel consentement par paroles, de l'un et de l'autre parties de présent de Paul-Louis Dazemard Écuyer Sieur de Lusignan Enseigne d'une Compagnie du détachement de la marine âgé de 31 ans, fils de feu Paul Louis Dazemard Écuyer Sieur de Lusignant Vivant Capitaine d'une Compagnie des troupes, et de marie Jeanne Baby son épouse de cette paroisse d'une part et de demoiselle marguerite Bouat âgée de 21 ans, fille de Mr Mtre Marie Bouat Conseiller du Roy et son Lieutenant général civil et Criminel en la juridiction Royal de montréal et de dame madeleine dumont son épouse de cette paroisse d'autre part les ay mariés selon la forme prescrite par la Ste Eglise, présence du sieur François Marie Bouat père de l'épouse de Jacques Le Ber Écuyer Sieur de Senneville capitaine d'une Compagnie du détachement de la marine de Mtre Pierre Rimbault conseiller du Roy et son procureur dans la juridiction Royal de montréal de Constantin le marchand Écuyer Sieur de Lignery capitaine d'une Compagnie dud. détachement de la marine de Mr Remon Baby marchand de cette ville et de plusieurs autres parents et amis des parties, Lusignant margueritte Bouat, Bouat, Lignery, Baby, Senneville, P. Rimbault, Priat Vicaire.

*Acte de sépulture de Paul-Louis Dazemard de Lusignan
(Québec, 4 septembre 1764)*

Le quatre septembre mil sept cent soixante quatre a été inhumé Mre Paul Dazemar écuyer sieur de Lusignan, chevalier de l'ordre militaire et royal de St-Louis, capitaine d'infanterie en ce païs, décédé le deux du dit mois, muni des sacrements de l'église, âgé de soixante-treize ans. Étaient présents Mrs de Lanaudière, Bellot et de Meloizes, aussi chevaliers de Saint-Louis, et anciens capitaines dans le détachement des troupes de la marine et de beaucoup d'autres personnes de toute condition.

J. Fé. Récher, curé de Québec

*Acte de naissance de Louis Dazemard de Lusignan
(Montréal, 6 juin 1723)*

Le sixième jour de juin de lan mil sept cent vint et trois a esté baptisé Louis né du même jour fils de Mr Paul Louis

Lusignan écuyer officier d'une compagnie des troupes de la marine et de mademoiselle Marie Magdeleine Boet son épouse. Le parein a esté le sieur Raymond Baby et demoiselle Louise Boet a esté la mareine qui ont signés de ce enquis suivant l'ordonnance.

Lusignan
Louise Bouat

R. Baby
J. G. Du Lescoat
ptre ind

Acte de sépulture de Louis Dazemard de Lusignan
(Montréal, 24 janvier 1724)

Le vint et quatrième janvier lan mil sept cent vint et quatre a esté inhumé dans le cimetièrè proche l'église le corps de Louis Lusignan âgé d'environ huit mois fils de Paul Louis Lusignan et de Marie Magdeleine Boet son épouse les témoins ont esté Mr Navetier prêtre et N. Bourdet bedau qui a signé de ce enquis suivant l'ordonnance.

Navetier
J. G. du Lescoat ptre

Bourdet

Acte de naissance de Louis Dazemard de Lusignan
(Québec, 10 septembre 1728)

Le dixiesme septembre mil sept cent vingt huit par nous soussigné curé de Québec a été baptisé Louis né sur la minuit précédente du légitime mariage de Paul Louis Dazemard escuyer Sr de Lusignan officier des troupes de sa Majesté et de dame Magdeleine Marguerite Bouat le parein a été pierre françois de Rigaut chevalier seigneur de Vaudreuil capitaine d'une compagnie des troupes de Sa Majesté la mareine demoiselle Marie Thérèse Bouat ainsy signé Rigaud de Vaudreuil, Thérèse Bouat Lusignan, et Boullard.

Acte de sépulture de Louis Dazemard de Lusignan
(Sainte-Foy, 11 octobre 1728)

Le onze octobre de la présente année iay enterré dans le cimetièrè de notre dame de foy un enfan de monsieur de Lusignan, enseigne du détachement de la marine.

Le prevost prestre

*Acte de naissance de Madeleine-Angélique Dazemard
de Lusignan (Québec, 20 octobre 1729)*

Le vingtième octobre mil sept cent vingt neuf par Nous curé de Québec a été baptisée Magdeleine Angélique née le d. jour du légitime mariage de Mr Paul Louis Dazemar Ecuyer Sieur de Lusignan officier des troupes de Sa Majesté demeurant à Québec le parrein a été Monsr Mr François Daine coner secrétaire du Roy greffier en chef du conseil Supérieur de Québec et la marreine dame Marie Angélique de Lothinière épouse de Mr Demeloize officier dans les troupes du détachement de la marine soussignez signé Lusignan, Daine, A. Chartier Desmeloize, Boullard.

*Acte de sépulture de Madeleine-Angélique Dazemard de
Lusignan (Québec, 3 novembre 1729)*

Le troisième jour de novembre mil sept cent vingt neuf par nous soussigné curé de Québec a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse Magdeleine Angélique fille du Sr Paul Adhémar Sr Duline (sic) décédée le jour précédent âgée de quatorze jours présent François Rouillard qui a déclaré ne scavoir signer. Signé Boullard.

*Acte de naissance de Charlotte Madeleine Dazemard de
Lusignan (Québec, 28 janvier 1733)*

Lan mil sept cent trente trois le vingt-huite janvier par nous prestre chanoine soussigné faisant les fonctions curialles a esté baptisée Charlotte Magdeleine née ce jourdhuy antre minuit et une heure fille de Paul Louis Dazemard Escuyer Sr de Lusignan officier des troupes du détachement de la marine entretenues pour le service du Roy en ce pays et de dame Marguerite Magdeleine Bouat son épouse légitime. Le parrein a esté haut et puissant seigneur Monseigneur Charles marquis de Beauharnois commandant de l'ordre militaire de St Louis gouverneur et lieutenant général pour le Roy en toute la nouvelle france et la mareine dame Jeanne Louise Bouat épouse de M. François Daine coner secrétaire du Roy greffier en chef du Conseil supérieur de la nouvelle france lesquels ont signés avec nous.

Lusignan	Beauharnois
Chaussegros de Léry	Bouat daine
Thérèse Bouat D'Esgris	
Cugnet	Daine
Pean Delivaudière	
Corru Prêtre	Plante ptre

*Acte de naissance de Gilles-Victor Dazemard de Lusignan
(Québec, 15 juin 1734)*

Le quinziesme juin mil sept cent trente quatre par nous prêtre chanoine soussigné a été baptisé Gilles Victor né d'aujourd'huy fils de Paul Louis d'Azemar écuyer sieur de Lusignan officier des troupes de la marine en ce pays et aide major des ville et château de Québec et de Dame Marguerite Madeleine Bouat son épouse de cette paroisse. Le parrein a été Monsieur Hocquart Chr conseiller du Roy en ses conseils intendant de justice police et finance en ce pays représenté par Mr maître Jean Victor Varin écuyer sieur de La Mare conseiller au conseil supérieur et contrôleur de la marine en ce pays et la marreine Dame Marie Claire de la Gorgendière épouse de Monsr Tachereau trésorier de la marine lesquels ont signé.

Lusignan	Varin	Taschereau
Lagorgendière	taschereau	
Beaujeu De	varin	lusignan fils
le gardeur	beauvais de léry	
Dechaillon		Plante ptre.

*Acte de naissance de Marie-Madeleine Dazemard de
Lusignan (Québec, 23 novembre 1735)*

Lan mil sept cent trente cinq le vingt trois novembre a esté baptisé dans l'église paroissiale de Québec par nous Eustache Chartier de Lotbinière coner au conel supérieur de Québec et archidiacre de Québec Marie Madeleine née de ce jour fille de Paul Louis Dazmar escuier sr de Lusignan lieutenant d'une des compagnies du dettachment de la marine entretenues pour le service du Roy en ce pays et de dame Marguerite Madeleine Boat son épouse nous soussigné avons nommé le dit enfant et la maraine a esté damoiselle Marie

Françoise Chartier de Lotbinière laquelle a signé avec nous les jour et an susdits.

M. F. Chartier de Lotbinière
Chartier de Lotbinière, archid. de Québec

*Acte de naissance de Charlotte-Geneviève-Madeleine
Dazemard de Lusignan (Québec, 20 août 1739)*

Le vingt aoust mil sept cent trente neuf par nous prestre chanoine y faisant les fonctions curiales en cette paroisse a été baptisé Charlotte Geneviève Magdelaine née d'hier fille de Paul Louis Dazemard écuyer sr de Lusignan lieutenant d'une compagnie du détachement de la marine et de dame Madelaine Marguerite Bouatte son épouse. Le parain a été haut et puissant seigneur monseigneur Charles marquis de Beauharnois commandeur de l'ordre royal et militaire de St Louis et gouverneur général en toute la nouvelle france. La maraine dame Geneviève de Ramezay veuve de Mr de Boihébert vivant capitaine d'une compagnie du détachement de la marine qui ont signé avec le père et nous Beauharnois Lusignan Ramezay de Boihébert Pean de Livaudière Dechaillons Chaussegros de Lery Auber Chretien Le Chasseur Plante ptre.

Acte de sépulture de Madeleine-Charlotte-Geneviève Dazemard de Lusignan (Saint-Laurent de l'île d'Orléans, 28 août 1739)

Le vingt huit du mois d'aoust de mil sept cent trente neuf a été inhumée dans le cimetièrre de St Laurent par Nous soussigné un enfant de Mr de Lusignan et demoiselle Boete sa légitime épouse. La dite inhumation faite en présence de Joseph Chabot lequel a déclaré ne scavoir signé de ce requis selon l'ord.

Fe Martel Ptre

*Acte de naissance de Madeleine-Françoise Dazemard de
Lusignan (Québec, 28 avril 1743)*

Le vingt huitième avril mil sept cent quarante trois par nous prêtre soussigné a été baptisée Magdeleine Françoise

née du jour précédent du légitime mariage de Mr Paul Dazemard Écuyer Sr de Lusignan lieutenant d'une compagnie du détachement de la marine et de dame Marguerite Magdeleine Bouat le parrein a été Mr François Marie Bouat et la marreine dame Charlotte Louise Petit épouse de Mr Dumont lieutenant dans les dittes troupes lesquels ont signé avec nous et Mr Louis Antoine de Lusignan frère de l'enfant.

Lusignan
Bouattaine

Petit Dumont
Lusignan fils lainé
Marquiron prêtre

*Acte de mariage de François Desauniers Desruisseau Belcour et de Marie-Anne Dazemard de Lusignan
(Québec, 18 juin 1764)*

Le dix-huit juin mil sept cens soixante quatre sur la dispense de trois bans accordée le seize du dit mois par Mr Briand vicaire général du diocèse en faveur de M. Desruisseaux Belcour et Madlle De Luzignan, ne connoissant aucun empêchement au dit mariage du dit sieur François Desauniers Desruisseaux Belcour, natif de la paroisse de Batis-can, demeurant en cette ville, fils de feu sieur Jean-Baptiste Desauniers Desruisseaux Belcour, et de Dlle Charlotte De Broyeux d'une part, avec la dite Dlle Marie-Anne Dazemar De Luzignan, de cette ville, fille majeure de Mre Paul Dazemar écuyer sieur De Luzignan, chevalier de l'ordre Royal et militaire de St Louis, et capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la marine en ce païs, et de dame Marguerite Magdelaine Bouat, d'autre part, Nous Curé de Québec soussigné avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale suivant la forme prescrite par Notre Mère la Ste Eglise; et ce en présence de Mrs Joseph Riverin et Gamelin Launier amis de l'époux, de Mr Guillaume Guillimin et d'Augustin Saunier soussignés ainsi que les époux; lecture faite.

J. D. Bellecour
Marie de Lusignan
Saunier

G. Launier
Guillimin
Jos. Riverin

J. Fél. Récher Curé

*Acte de naissance de Louis-Antoine Dazemard de Lusignan
(Québec, 21 septembre 1726)*

Le vingt et un de septembre de l'an mil sept cent vingt six par nous soussigné chanoine faisant les fonctions curiales a été baptisé Louis Antoine né d'hier du légitime mariage de Monsr Paul Louis Dazmard écuyer sieur de Lusignan officier des troupes de la marine et de dame Madeleine Marguerite Bouat son épouse de cette paroisse le parrein a été Monsr Antoine Pacaud président trésorier de France et la marreine dame Louise Dumont épouse de Mr Herbin lieutenant dans les troupes lesquels ont signé.

Lusignan

Louise Damour Herbin

Pascaud

Plante ptre.

*Acte de mariage de Louis-Antoine Dazemard de Lusignan et
de Louisc-Gilette d'Avesne des Méloizes (Québec
23 septembre 1754)*

Le vingt trois septembre mil sept cent cinquante quatre vû la dispense de deux bans de mariage, et celle du troisième au quatrième degré de parenté accordée par Mgr Levêque, en datte du vingt et un du dit mois, en faveur des cy après nommés, vû aussy la permission de Mr le général donné à Mr de Lusignan pour se marier en datte du onze du présent mois, et après la publication d'un ban de mariage faite au prône de la messe paroissiale le dimanche précédent entre Louis Antoine Dazemar écuyer sr De Lusignan demeurant en cette ville sous lieutenant de la compagnie des canoniers bombardiers en Canada, fils de Paul Louis Dazmar écuyer sr De Lusignan capitaine d'une compagnie détachée de la marine en ce pays chevalier de l'ordre Royal et militaire de St Louis, et de dame Marie Madeleine Bouat ses père et mère de cette paroisse d'une part, et demoiselle Louise Gilette Davenne Desmeloize, fille de feu Sr Nicolas Marie Daveine écuyer Sr Desmeloize vivant capitaine d'une compagnie du détachement de la marine en ce pays, et de dame Marie Angélique Chartier de Lotbinière ses père et mère aussy de cette paroisse d'autre part ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, nous prêtre recolet soussigné de l'agrément de Mr Collet Vicaire faisant les fonctions curiales en la dite

paroisse de Québec, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale suivant la forme prescrite par notre mère la Sainte Église, en présence de Mrs Eustache Dupont capitaine oncle de l'époux, de demlle Josette Baby cousine et de dame Marie Angélique Chartier de Lothinière veuve Desmeloise mère de l'épouse, du Sr Nicolas Desmeloise, frère du Sr Pierre Ignace De Linot, de Mr Péan, de Madame Péan soeur de l'épouse et de plusieurs autres parents et amis soussignés avec nous.

	fr Lacorne Maurice, récollet, ptre	
Lusignan fils		Desmeloise
Louise Gillette Desmeloises		Dumont
Desmeloise Pean		Delino
Desmeloises		Pean
Jeanne Desmeloises		Contrecoeur Pean
Baby		Lotbinière
Chartier de Lotbinière Duchesnay		Lery Repentigny
		Denys de Laronde
		Denys
J. Duchesnay		Collet Vic. G.

Acte de naissance de Louis-Antoine Dazemard de Lusignan
(Québec, 13 octobre 1755)

Le treize octobre mil sept cent cinquante cinq nous ptre vicaire soussigné a esté baptisé Louis Antoine né le douze du présent mois du légitime mariage de Louis Antoine Dazemard de Lusignan fils, sous-lieutenant d'artillerie, et de Gillette des Méloizes, son épouse. Le parrain a esté Eustache Dumont, capitaine des troupes de la marine, et la marraine dame.....veuve du feu sieur des Méloizes.....

Collet, vicaire

Acte de naissance de Marie-Gillette Dazemard de Lusignan
(Québec, 28 octobre 1757)

Le vingt-huit octobre mil sept cens cinquante sept par nous curé de Québec soussigné a été baptisée Marie-Gillette née le dit jour du légitime mariage de Mr Louis-Antoine Dazemard Ecuyer sieur de Luzignan, lieutenant d'artillerie, et de dame Louise-Gillette des Meloizes, son épouse. Le parrain a été Mr Pierre de Lino, grand voyer en ce païs, et la mar-

raine Delle Marie-Magdeleine Dazemard de Lusignan qui ont signé ainsi que le père.

Dazemard de Lusignan
Marie de Lusignan

de Lino
J. F. Récher, curé

Lettre de Louis-Antoine Dazemard de Lusignan au comte de Maurepas (10 octobre 1747)

A Monseigneur le Comte de Maurepas ministre et secrétaire d'État.

Lusignan fils prend la liberté, Monseigneur, de représenter très respectueusement à Votre Grandeur qu'il a entré dans les troupes en 1740 en qualité de Cadet, qu'il a été depuis ce temps détaché pour tenir garnison au Fort Frederic, où il se flatte avoir rempli ses devoirs, ainsi que dans les partis d'observation envoyée sur les frontières ennemis pour couvrir le dit fort, sous les ordres de Messieurs de St Pierre et de St Luc Lacorne, de même dans les découvertes qu'il a fait à Sarracto, sans parler du service qu'il a fait dans les garnisons de Québec et de Montréal.

Qu'en 1746 au mois de juin il a été détaché dans le parti commandé par Monsieur de Ramezay pour aller à l'Acadie y attendre l'escadre commandée par M. le duc Danville, que l'expédition projetée pour cet endroit ayant manqué, Monsieur de Ramezay renvoya à Québec une partie de son détachement, et garda l'autre, et qu'il a été du nombre des derniers pour hyverner à l'Acadie.

Que l'hyver même ayant été jugé à propos par Messieurs les Commandants, d'aller faire coup sur un détachement de 500 anglois qui s'étoient retirés aux Mines, il a été du nombre de ceux qui ont été détachés pour cette expédition sous le commandement de monsieur Coulon de Villiers; qu'ayant été choisi par le dit sieur de Coulon pour être de sa brigade composée de 50 hommes, il essaya à l'attaque d'un corps de garde ennemi trois décharges, et que voulant entrer le sabre à la main quoique blessé au bras droit d'un coup de feu qui lui sort derrière l'épaule, il en reçut un second qui lui cassa la cuisse et dont il reste boiteux pour toute la vie: il croit inutile, Monseigneur, qu'il ait l'honneur d'entretenir Votre Grandeur de tout ce qu'il a eu à souffrir depuis ces blessures considérables; il doit suffire d'envisager que cette

action qui s'est passée dans les plus rudes froids de l'hiver et dans l'abondance des neiges et des glaces ne présente pas de soulagements bien doux à un blessé aussi dangereusement qu'il l'étoit au milieu des bois à 60 lieues du camp général où il a fallu le porter sur un brancard destitué de tout secours.

Mais après avoir pris la liberté de laisser à vos considérations équitables toutes les souffrances qu'il a essuyées, il supplie, Monseigneur, Votre Grandeur de l'honorer de sa protection et de vouloir passer en sa faveur sur les règles ordinaires en luy accordant une pension et un avancement distingué : c'est la grâce qu'il espère si vous avez la bonté de réfléchir à sa situation ; assurant Votre Grandeur du profond respect avec lequel il est, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

(Signé) Lusignan fils

A Québec le 10 8bre 1747 (1).

*Lettre de Paul-Louis Dazemard de Lusignan au comte de
Maurepas (10 octobre 1747)*

Monseigneur,

Je me flatte que dans le compte qui est rendu à Votre Grandeur des différents partis qui ont été envoyés d'icy sur les ennemis, ainsi que des sujets qui s'y sont distingués et qui ont esté blessés on n'y a pas oublié mon fils cadet dans les troupes depuis sept ans. Je la supplie d'agrèer seulement que je réclame ses bontés pour lui procurer les grâces du Roy dans la circonstance où il se trouve. Depuis le commencement de la guerre il a été dans les partis et détachemens qui ont esté faits tant à Saractau que sur les autres routes ennemies, il a esté ensuite détaché dans les partis envoyés à l'Acadie et après avoir essuyé dans une campagne d'une année les fatigues d'un semblable voyage il a reçu dans le coup fait cet hiver aux Mines sur les Anglois deux blessures dont l'une au bras droit qui sort derrière l'épaule et qui est guéri parfaitement, et l'autre qui luy a cassé l'os de la cuisse gauche dont il n'est pas encore guéri quoiqu'il y ait huit mois que l'action est passée ; il est inutile, Monseigneur, de vous entretenir de tout ce qu'il a eu à souffrir de pareilles blessures. Il y a cependant tout lieu d'espérer une prochaine guérison mais il

(1) Archives de la province de Québec.

sera boiteux pour la vie, de manière à la vérité qu'il sera encore en état de bien servir le Roy.

J'ose me flatter, Monseigneur, qu'ayant égard à la situation où il se trouve vous ne luy refuserez pas l'honneur de votre protection pour une pension et que vous passerez sur les règles ordinaires en sa faveur en lui accordant un avancement distingué. C'est la grâce que je vous demande et celle de me croire avec un très profond respect,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

(Signé) Lusignan (1)

A Québec, ce 10e 8bre 1747.

Lettre de Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, au comte de Maurepas (10 juillet 1747)

Monsieur,

J'ay trop de plaisir à vous assurer de mon respect pour ne pas profiter de toutes les occasions qui se présentent. Je sçais cependant combien vos moments sont précieux et ce n'est qu'à regret que j'ose vous distraire.

Je suis sur le point de m'adresser au gouvernement anglois pour obtenir permission d'envoyer des missionnaires à l'Acadie. Le bien de la religion, celui du service de Sa Majesté l'exige. M. Miniac doit revenir incessamment pour cause de maladie. Beaubassin est sans prêtre.

Le coup que le détachement a fait aux Mines fait craindre les Anglois, attache les Acadiens. M. de Ramezay commandant ne pouvoit s'y rendre, mais il donna des ordres prudents et sçut choisir. M. Coulon capitaine y a soutenu sa réputation. Une blessure dont il se ressentira longtemps le mit bientôt hors de combat. Par bonheur M. le chevalier de la Corne aussi capitaine et son second fit des merveilles. On est heureux que l'Anglois intimidé demanda une capitulation qui leur fut accordée de l'avis des autres officiers. Le même M. de la Corne vient d'arrêter quelques Sauvages agniers qui commençoient à épouvanter les quartiers de Montréal. On se flatte que ce coup aura d'heureuses suites. Messieurs de la Corne se distinguent beaucoup dans cette guerre. Je suis persuadé que Messieurs le général et l'intendant vous rendront

(1) Archives de la province de Québec.

un compte exact et que pour animer de plus en plus les officiers, vous récompenserez Messieurs de Ramezay, Coulon et LaCorne; mais je crains qu'on oublie M. de Lusignan, fils, jeune officier qui fut blessé aux Mines en deux endroits, avant M. Coulon, blessure dont il demeurera estropié s'il en réchappe; il est impossible d'exprimer ce qu'il a eu à souffrir. Ce qu'il y a eu de plus extraordinaire c'est que nageant dans son sang et voyant M. Coulon blessé il disoit aux Canadiens: " Mes amis, pour deux hommes morts ne perdez pas courage. " M. son père est capitaine et me paroît rempli de mérite.

Nos milices canadiennes s'aguerrissent et il paroît que M. Péan aide major de ce gouvernement ne perd point les peines qu'il se donne pour les former, il en est aimé et estimé.

Je vous avois annoncé, Monsieur, que je ne solliciterais plus vos faveurs pour moy; mais le prix excessif de tout me fait fausser ma promesse. Si la paix me permet de m'absenter j'espère vous convaincre de vive voix que l'évêque de Québec a besoin d'être secouru d'une manière particulière; ce seroit une occasion pour moi de vous communiquer bien des choses essentielles au bien de mon diocèse et à celui de la Colonie.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

(Signé) H. M. évêque de Québec.

A Québec, 10 juillet 1747 (1).

Précis des services de feu le Sr de Lusignan

Le Sr de Lusignan, né au Canada, fut fait cadet dans les troupes de cette colonie en..... 1705

Enseigne au dit corps.....	le 1er janvier	1712
Sous Lieutenant.....	le 28 mars	1721
Lieutenant.....	le 13 avril	1734
Capitaine.....	le 1er avril	1744
Chevalier de St-Louis.....	le 15 may	1752
Mort le 2 Sept. 1764.		
Service d'officier.....		53 ans

Pendant ces 53 ans de services d'officier, le Sr de Lusignan a été 14 ans ayde major et en a commandé en chef 15

(1) Archives de la province de Québec.

en différents postes. Le 8 juin 1735, il fut détaché pour 3 ans en chef au poste de la Rivière St-Joseph; les comptes rendus à la Cour par Mr le marquis de Beauharnois, alors général au Canada, prouvent que le Sr de Lusignan rendit à l'état un service essentiel en 1736 par le traité de paix qu'il négocia et conclut avec les nations Sakis et rénards, paix qui a toujours subsisté depuis, et qui mit fin à une guerre qui avoit coûté des sommes immenses au Roy.

En 1734, il passa au commandement du poste de la Baye et y a maintenu avec dignité dans plus d'une occasion l'autorité du roy pendant les trois ans qu'il y est resté.

L'année 1751, Mr de la Jonquière, gouverneur général au Canada, le détacha par ordre de la Cour pour aller commander le fort St-Frédéric sur la frontière de l'Albanie. Depuis 1755, jusques en 1760, que cette partie a été le théâtre de la guerre, le Sr de Lusignan a toujours commandé le corps des troupes détachées de la Marine soit à Carillon, St-Frédéric au camp de Lille au Noix, au poste St-Jean et enfin à Chambly, petit fortin, où après la réduction générale de la colonie, il capitula après avoir forcé l'ennemy d'ouvrir la tranchée et d'établir ses batteries.

La suppliante en appelle au témoignage de toute la colonie qui attestera la distinction des services du Sr de Lusignan. Mr le marquis de Lévis sous les ordres de qui il a servy est plus à même que quiconque de justifier l'avancé de la dame veuve de Lusignan; feu son mary n'étoit point instrus au service, il était petit-fils d'un capitaine des vaisseaux du Roy, deux de ses oncles paternels sont morts lieutenants de vaisseaux au département de Rochefort dont un fut traité en 1707 avec la plus grande distinction pour action particulière. Son père étoit aussi enseigne de vaisseaux lorsqu'il passa capitaine au Canada. Sa commission est du 22 mars 1687; il y fut tué en 1692, commandant un détachement contre l'ennemy, la suppliante dont le fils est actuellement Cher. de S. Louis, capitaine au corps royal d'artillerie, servant depuis 24 ans révolus, espère, Monseigneur, que cette suite non interrompue de services de 4 générations de père en fils vous intéressera, en sa faveur, et que vous voudrés bien l'honorer de vos bontés, et luy procurer la pension qu'elle sollicite (1).

(1) Ce "précis" non signée est de Madeleine Bouat, veuve de Paul-Louis Dazemard de Lusignan, et fut remis au ministre en 1765 ou 1766. Archives du Canada, à Ottawa.

Charles Lucciniani ou Lusignan

A Montréal, le 18 mai 1825, mourait à l'âge avancé de 106 ans et 7 mois, Carolo Lucciniani, ancien capitaine de milice, plus connu dans notre pays sous le nom francisé de Charles Lusignan.

Charles Lusignan naquit au mois d'octobre 1718, de parents honnêtes, à Monte di Tilio, paroisse de Berga, gros bourg de la Toscane, dans le district de Florence, et à quelques milles de cette capitale, sous le règne de Cosme III, grand-duc de Toscane, de l'illustre maison de Médicis.

Le désir de voir du pays, et peut-être aussi les troubles survenus en Toscane, à l'occasion de la guerre de la succession de la maison d'Autriche, lui firent quitter la maison paternelle et sa patrie en 1741. Il alla à Rome, où il avait un oncle, avec qui il demeura environ un an. Il prit ensuite la route de France par le Piedmont, et arriva à Paris, en 1743, Louis XV étant sur le trône et le duc de Richelieu premier ministre. Il se trouva présent au sacre du roi.

Après plusieurs années d'apprentissage chez un artiste, il parcourut une grande partie des provinces de France, et séjourna quelque temps dans la plupart des grandes villes de ce royaume. Il se trouvait à Tournay, lors de la fameuse bataille de Frontenoy, livrée le 11 mai 1745. Dans le cours d'août suivant, il apprit à Paris la maladie du roi à Metz, et fut témoin de la désolation des Français, et de leur joie à la nouvelle de sa convalescence.

Il connut de réputation tous les hommes célèbres de son temps, soit de France, soit d'ailleurs, et eut une parfaite connaissance de tout ce qui se passa de remarquable dans la guerre de la succession. Il aimait à parler des événements de cette époque, et particulièrement de la tentative du prince Charles-Edouard Stuart, et de sa défaite en avril 1746, et de la révolution de Gênes, arrivée dans le mois d'octobre de la même année.

A la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, M. Lusignan voulut revoir son pays natal; mais ayant appris en route, la mort récente de sa mère, il alla pour la seconde fois à Rome, chez son oncle. Il était dans la capitale du monde chrétien, l'année du grand jubilé, sous le pape Benoit XIV, en 1750. Il repassa en France l'année suivante: il était à Poitiers, lors-

qu'on apprit le grand tremblement de terre qui détruisit Lisbonne, et l'auto-da-fé qui en fut, dit-on, la suite, en 1756.

La même année, avant de s'embarquer pour le Canada, il fut témoin des querelles entre le clergé, le roi et le parlement, au sujet de la bulle Unigenitus, et des billets de confession.

A son arrivée à Québec, le plus grand désordre et une famine affreuse régnaient dans la colonie: la plupart des habitants étaient réduits à se nourrir de chair de cheval. Il eut d'abord l'idée de s'en retourner en France dans le même vaisseau, lorsqu'il aurait déchargé sa cargaison; mais quelques Français de marque dans la colonie, l'engagèrent à y demeurer, et le protégèrent beaucoup. On peut ajouter qu'il avait eu une traversée longue et malheureuse: la moitié des gens de l'équipage avait péri, faute d'eau et de vivres; dans le golfe, on avait rencontré des croiseurs anglais, ce qui avait obligé de rebrousser chemin, et de passer ensuite par le détroit de Belleisle.

M. Lusignan se trouva à Carillon, la veille de la bataille qui eut lieu en cet endroit le 8 juillet 1758, ayant été envoyé à l'armée française avec plusieurs bateaux chargés de provisions.

Quelque temps après la prise du pays par les Anglais, il repassa en France, et négocia à Paris, des billets d'ordonnance pour divers Canadiens, au montant de plusieurs millions, à 75 pour cent de perte, avec des marchands anglois, qui se faisaient payer en entier par le gouvernement (comme il l'apprit ensuite) d'après le traité de paix. Il vit pendre en effigie l'intendant Bigot et plusieurs autres, pour leurs rapines dans la colonie.

M. Lusignan se montra toujours zélé pour le bien public: il fut un de ceux qui s'intéressèrent le plus vivement en faveur de l'infortuné DuCalvet; il fut aussi un des premiers à demander l'heureuse constitution dont nous jouissons.

M. Lusignan se maria deux fois, la seconde dans un âge très avancé. Il eut de sa dernière femme, mademoiselle Laforce, plusieurs enfants, dont l'éducation et le bien-être futur furent, dans les dernières années de sa vie, l'objet de sa tendre sollicitude. Dès avant son second mariage, il s'était acquis dans le commerce, par une honnête industrie, l'économie et la prudence, une fortune considérable pour le temps. Quoiqu'il

n'eût pas reçu dans sa jeunesse une éducation classique, ses voyages, les affaires, et la lecture de quelques livres instructifs, lui avaient acquis des connaissances qu'on aurait presque pu appeler de l'érudition. Il admirait les grands hommes et aimait à s'en entretenir : il estimait les personnes de mérite, et recherchait de préférence leur société. Une humeur gaie et une conversation intéressante le firent de tout temps rechercher d'une grande partie de ce qu'il y avait de personnes marquantes et instruites à Montréal. Il conserva sa gaieté naturelle presque jusqu'à son dernier moment : moins d'un an avant son décès, il pouvait encore égayer une compagnie à table par des bons mots ou même par des couplets de chansons ; et quoiqu'il ait dû se trouver dans des circonstances difficiles, et peut-être dans des situations périlleuses, et qu'il ait quelquefois essuyé des pertes considérables, on peut dire qu'il a été heureux dans le cours de sa longue carrière (*Bibliothèque Canadienne* de Bibaud, 1825, p. 162).
